

Zeitschrift: Das Werk : Architektur und Kunst = L'oeuvre : architecture et art

Band: 40 (1953)

Heft: 9: Wohnquartiere

Artikel: "Cité Rotterdam" in Strassburg : Eugène E. Beaudouin, Architekt, Paris

Autor: Bertrand, J.A. / Beaudouin, Eugène E.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-31007>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Gesamtansicht des Modells von Süden / La maquette, vue d'ensemble prise du sud / The model from the south

Photo: M.R.U.

«Cité Rotterdam» in Straßburg

1951–1953, Eugène E. Beaudouin, Architekt, Paris

Die «Cité Rotterdam» mit ihren 800 Wohnungen, die kürzlich eingeweiht worden ist, stellt das größte französische Experiment der Nachkriegszeit dar, das auf dem Gebiete des Mietshauses unternommen worden ist.

Vor zwei Jahren schrieb das Ministerium für Wiederaufbau und Städtebau einen Wettbewerb aus, mit dem Ziel, auf einem der Stadt Straßburg gehörenden, in der Nähe des Rheinhafens gelegenen Areal von etwa 10 ha Grundfläche 800 Wohnungen und eine dazugehörende Schule mit 30 Klassenzimmern zu erstellen. Zum Wettbewerb wurden Arbeitsgruppen zugelassen, die außer dem oder den Architekten Ingenieure und Unternehmer umfassen mußten. Im Sommer 1951 gewann die von Architekt E. E. Beaudouin geleitete Gruppe den ersten Preis und den Auftrag zur Durchführung des Projektes.

Die Situationsskizze zeigt, wie die gesamte Anlage städtebaulich gestaffelt ist: Der große Park wird gegen Nordwesten durch hohe, acht-, neun-, bis dreizehnstöckige Gebäude begrenzt und gleichzeitig gegen den herrschenden Wind geschützt. Es wurden darin vorwiegend die Kleinwohnungen untergebracht. Niedere Bauten mit größeren Wohnungen für kinderreiche Familien sowie die Schulanlagen verteilen sich frei zu beiden Seiten und bilden dadurch ein dem Wind abgekehrtes und der Sonne zugewendetes Hufeisen.

Bemerkenswert an dieser Überbauung sind weniger die Wohnungspläne, die durchaus den üblichen Normen entsprechen, als die Konstruktionsmethoden. Je nach ihrer Höhe sind die Bauten mit tragenden Außenmauern versehen oder in Skelettbauweise erstellt. Sämtliche Außenmauern, ob tragend oder nicht, bestehen aus vorfabrizierten, aus porösem Beton gegossenen Elementen, deren Länge der Stockwerkshöhe entspricht. Statt des Fassadenputzes sind die Elemente außen durch Rheinkies verkleidet, der vor dem Gießen in die Schalung gelegt wurde. Ein Zwischenraum von 3 cm und eine innere, 11 cm starke Backsteinwand bilden die zusätzliche Isolierung. Alle Konstruktionselemente sind

weitgehend genormt: Fenster, Türen, ganze Treppenläufe usw. Die Decken bestehen aus armierten Tonhohlkörpern. Über den einbetonierten Serpentinen der Bodenheizung werden als Bodenbelag zum Teil Linoleum, zum Teil «Dalamis» (Asphaltplatten AT) verwendet. Andere Vorkehrungen zur Schallisierung scheinen nicht vorgesehen zu sein. Die Dacheindeckung besteht aus Aluminiumblech mit 10 % Gefälle.

Industrialisierung der Konstruktionsmethoden und größtmögliche Normung aller auftretenden Elemente erlaubten es, die letzten Wohnungen auf April 1953 fertigzustellen. Die Bauzeit von knapp 16 Monaten (Baubeginn Juli 1951) ist für die bisherigen Verhältnisse im französischen Baugewerbe sehr kurz und hat einiges Aufsehen erregt.

J. A. Bertrand

Zusammenstellung der Wohnungen (s. Situationsplan)

Block A:	5 Geschosse, Typ 5	60 Wohnungen
Block B:	5 Geschosse, Typ 5 u. 6	104 Wohnungen
Block C:	5 Geschosse, Typ 6	40 Wohnungen
Block D:	13 Geschosse, Typ 3	125 Wohnungen
Block E:	6, 7, 8 Geschosse, Typ 4	198 Wohnungen
Block F:	4 Geschosse, Typ 5	40 Wohnungen
Block G:	4 Geschosse, Typ 5	60 Wohnungen
Block H:	4 Geschosse, Typ 5	50 Wohnungen
Block I:	8 u. 9 Geschosse, Typ 1 u. 2	97 Wohnungen
Block J:	1 Geschoß, Typ 7	16 Wohnungen
Block K:	1 u. 2 Geschosse, Typ 7	16 Wohnungen

Größe der Wohnungen und Anteil in Prozenten

Typ 1	1 Zimmer	22 m ²	4 %
Typ 2	1 Zimmer	30 m ²	8 %
Typ 3	2 Zimmer	45 m ²	15 %
Typ 4	3 Zimmer	57 m ²	25 %
Typ 5	3 Zimmer	68 m ²	40 %
Typ 6	4 Zimmer	82 m ²	4 %
Typ 7	4½ Zimmer	96 m ²	4 %
			100 %



Wohnbau E, Laubengänge und Treppe / Immeuble E, côté des galeries d'accès / Block E, access galleries

Réflexions sur les conditions du programme et de son exécution

Les formalités de réception provisoire de la première tranche des 806 logements de Strasbourg sont terminées depuis le 15 janvier 1953. Dès ce jour, 204 logements ont été mis à la disposition du service gestionnaire. Le 15 février, une seconde tranche sera livrée, et tout permet de penser que, sauf accidents imprévisibles à l'heure actuelle, le programme entrepris sera terminé et livré en totalité avant le 31 mars, date fixée par l'Administration du M. R. R. pour la livraison complète de l'ensemble de l'opération.

Le délai d'exécution prévu par le concours était de 18 mois; il a été ensuite ramené à 15 mois et 20 jours (10 décembre 1951 à 31 mars 1953), la notification du marché ayant été

Fassadenausschnitt mit Wohnbalkonen / Partie de façade avec balcons / Part of elevation with balconies



retardée, et la date de livraison fixée par des engagements pris au nom de la France lors de la convention de Washington n'ayant pu être reportée. On peut donc espérer que la première obligation imposée par le maître de l'ouvrage, la condition de temps, sera respectée.

La condition de prix le sera également, car nous avons la conviction que l'opération se terminera complètement, c'est-à-dire que la livraison des locaux et le règlement des comptes se feront sans litige.

Ainsi les deux propositions du slogan: «pas un jour, pas un sou» énoncé par le directeur de la Construction, refusant par avance tout retard ou tout supplément dès le moment où il a donné l'ordre de commencer les travaux, auront été observées dans le cadre fixé par le projet conforme au programme du concours et primé par le jury de cette épreuve. Car il ne faut pas oublier que c'est ce projet qui définit l'ouvrage dont la réalisation est l'objectif poursuivi.

Le rappel des obligations de temps et de prix sous cette forme impérative, entendait marquer la volonté du Gouvernement de ramener à des conditions normales l'exécution d'une grande opération de construction au moment où la situation économique et sociale permettait de mettre un frein aux désordres, aux difficultés et à l'instabilité du marché du Bâtiment pendant les années d'immédiat après-guerre.

Puisqu'il semble bien que les buts proposés seront atteints dans quelques jours, il n'est peut-être pas inutile d'examiner, au moment où l'expérience touche à sa fin, quelles sont les conditions qui ont permis d'y parvenir et, en qualité d'architecte responsable de l'œuvre, j'aimerais noter simplement quelques observations que j'ai pu faire au cours de ces travaux.

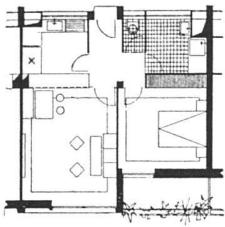
•

Discuter du programme et discuter l'œuvre, c'est toujours et en tous points revenir au problème et à la solution. Une entreprise de cet ordre est tout entière contenue en germe dans son programme qui exprime la volonté du maître de l'ouvrage, le projet n'étant qu'une phase des travaux de conception architecturale et d'exécution qui ont pour but de la réaliser.

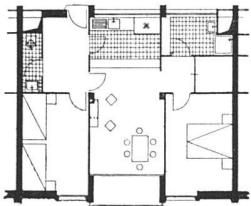
Qu'il me soit permis, au nom de ceux qui ont participé à cette réalisation, de rendre hommage aux auteurs du programme, lequel, en aucun point et aucun moment n'a été trouvé en défaut. Sous tous ses aspects (procédure, définition des ouvrages, spécifications techniques, estimations, etc.), ce document a été pour nous le guide le plus ferme, le plus précis, le plus sage, et il est en fait responsable dès l'origine de la réussite de l'opération entreprise.

La suite des chantiers expérimentaux réalisés par le M.R.U. pendant ces dernières années a considéré plus particulièrement les problèmes de l'habitat collectif. Les leçons qu'il a été possible de dégager de ces opérations ont servi de base pour l'élaboration du programme de Strasbourg. Cette opération concerne un cas spécifiquement urbain (densité environ 240 habitants à l'hectare).

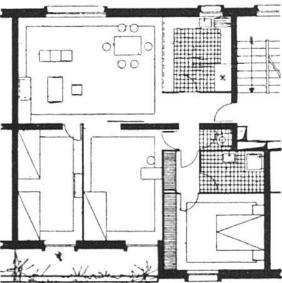
Les questions concernant le choix de l'emplacement en fonction des besoins du programme, sont des considérations fondamentales qui relèvent de la compétence de l'équipement du territoire, et qu'il n'y a pas lieu de discuter ici.



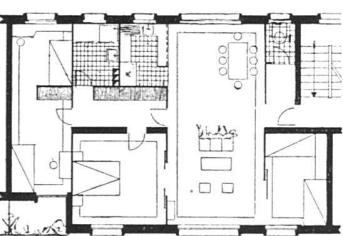
Wohnung Typ 3 1:300



Wohnung Typ 4

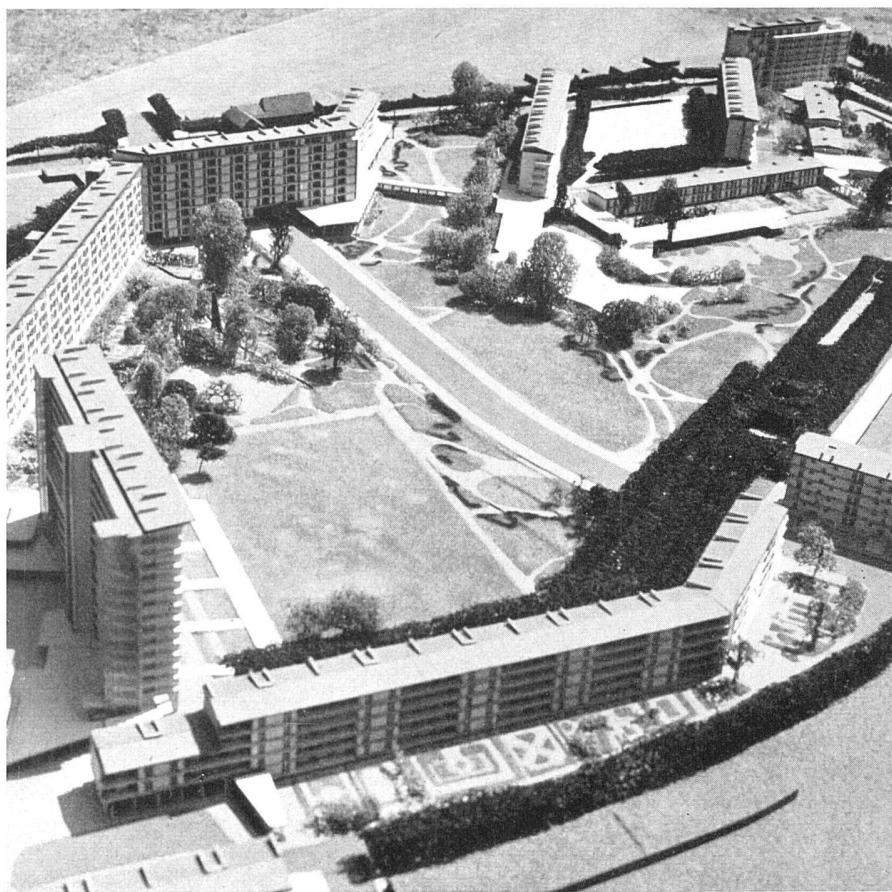
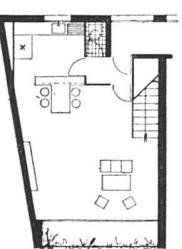
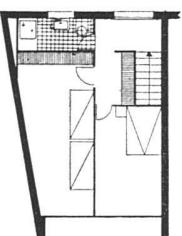


Wohnung Typ 5



Wohnung Typ 7

Wohnung Type «Duplex»
(Variante außen Block F)



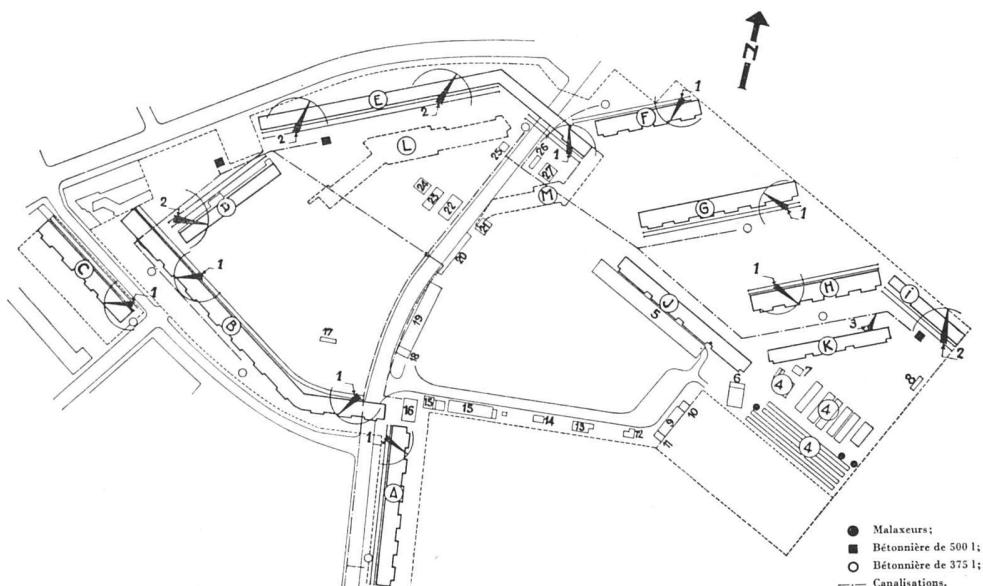
Modellausschnitt, westlicher Teil mit großem Grünraum | Maquette; détail de la partie ouest du quartier | West part of the model

Situationsplan 1:5000 mit Angaben der Bauplatzinstallationen | Plan de situation avec installations du chantier | Plot plan with site installations

- A fünfgeschossige Wohnbauten
- B vier- und fünfgeschossige Wohnbauten
- C fünfgeschossige Wohnbauten
- D dreizehngeschossige Wohnbauten
- E sechs-, sieben- und achtgeschossige Wohnbauten
- F viergeschossige Wohnbauten
- G viergeschossige Wohnbauten
- H viergeschossige Wohnbauten
- I acht- und neungeschossige Wohnbauten
- J eingeschossige Wohnbauten
- K zweigeschossige Wohnbauten
- L Primarschule, Knaben und Mädchen
- M Kindergarten

Bauplatzinstallationen:

- 1,2 große Krane
- 3 Camion-Krane
- 4 Vorfabrizierung
- 5 Werkstatt Heizung
- 6 Zementbaracke
- 13 Baracke Elektr. Installation
- 15 Kantine
- 16 Wohnbaracke Italiener
- 19 Bauverwaltung
- 22 Schreinerei
- 23 Werkstatt Schlosserarbeiten
- 27 Werkstatt Gipser





Wohnbau C, bewohnt seit 16. Januar 1953 / L'immeuble C / Block C



Der Kindergarten und Block E / L'école maternelle et l'immeuble E / The nursery school and block E

Notons cependant, que de ce choix dépendent des facilités de construction sur le terrain (nature du sol, inondations, plantations, etc.); des facilités de desserte par terre, fer et eau (transports des matériaux, existence de réseaux d'alimentation et d'évacuation divers, transports en commun vers les lieux de travail et facilités de ravitaillement); réalisation de services collectifs (écoles, dispensaires, etc.) qui ont une importance très grande sur l'économie générale de l'opération.

Il semble se confirmer que l'ampleur d'un programme de cet ordre est un minimum si l'on veut obtenir des gains sensibles par une étude très poussée de fabrication et de construction des divers prodédes qui peuvent être appliqués sur un chantier de ce type.

Le Ministère a décidé pour cette opération de lancer une consultation publique restreinte en mettant en compétition un petit nombre d'équipes (constituées par les concurrents) sélectionnées par les Services ministériels sur présentation de références et de garanties. Il convient de souligner en ce point qu'un des facteurs essentiels (dont la charge incombe à l'architecte) dans la conduite d'une opération réalisée sous cette forme est la création d'un esprit d'équipe qui lie en une étroite et cordiale solidarité tous les membres de ce même corps. Il est souhaitable que soit poursuivie cette façon de procéder certainement difficile à généraliser et à mettre au point, mais capable de donner d'excellents résultats.

Il convient en ce point de bien préciser quel est l'ordre logique des travaux préparatoires pour établir le dossier du projet et quel est le rôle de chacun dans ce scénario complexe.

Le rôle fondamental du maître de l'ouvrage étant l'établissement du programme, qui, je le répète, contient toute l'œuvre en puissance, il appartient à l'architecte de composer le projet qui doit résoudre le problème aux innombrables faces que constitue ce programme. Le projet qui comprend plans et devis, définit une conception qui, par son caractère, son économie d'établissement et d'exploitation doit être pleinement satisfaisante; l'ordonnance fonctionnelle

du projet doit être remise à l'étude jusqu'à complet accord du maître de l'ouvrage.

Cette phase est l'étape de composition.

Dès l'approbation du dossier, que l'on peut, pour plus de facilité, appeler l'avant-projet, il est souhaitable que l'architecte, auteur du projet et mandataire du client, soit en mesure de prendre contact avec les entreprises qui seront chargées de la réalisation. (Le procédé adopté pour choisir ces entreprises n'est pas à examiner ici, et une discussion de cet ordre entraînerait bien au delà des limites de cette simple note.)

La constitution d'une équipe bien unie, bien coordonnée et bien entraînée est de toute évidence indispensable. Il convient de commencer les études avec cette équipe dans le cadre de l'avant-projet immédiatement après son approbation, afin que les dispositions du projet définitif soient élaborés en parfait accord entre le maître d'œuvre, auteur du projet, et les entreprises qui exécuteront l'ouvrage.

Lorsqu'un accord complet sera intervenu entre toutes ces parties intéressées, l'architecte pourra dresser son projet définitif, et le bureau d'études des entreprises pourra établir les dessins d'exécution qui seront joints aux marchés ainsi que les plannings et tous documents fixant les modalités de la réalisation.

L'ensemble de ces démarches d'études si diverses implique une coordination et une confiance mutuelle qu'il est passionnant et difficile de réaliser.

De l'expérience du chantier de Strasbourg, on peut conclure également d'une façon formelle que l'un des facteurs principaux pour obtenir une exécution rapide des travaux réside dans la célérité des formalités de contrôle et de règlement. La parfaite coordination et la collaboration assurée sur le chantier par les Services administratifs du M. R. U. ont permis d'effectuer les opérations de contrôle des situations et le versement des acomptes dans des délais qui n'ont jamais dépassé 15 jours. Les entreprises ont trouvé dans cette bonne organisation administrative un appui très précieux.



Die Schule, links Block D, rechts hinten Block E / L'école; à gauche, immeuble D; à droite, immeuble E / The school, at left, block D, at right, block E

Je pense que l'expérience la plus importante, confirmée d'ailleurs pendant les travaux de cette opération, a porté sur l'organisation du chantier et sa conduite rationnelle. Ceci à mon avis doit être examiné sous deux aspects également intéressants: économique et technique.

Pour être économique, le gros œuvre doit être exécuté avec les matériaux et dans les conditions qui sont localement et à un moment déterminé le plus avantageux, le projet étant établi en tenant compte de cette situation et en réduisant au minimum le nombre de ses éléments constitutifs. Ces

considérations amèneront à la préparation et au montage sur le tas des éléments constitutifs du gros œuvre, afin d'économiser des frais de transport et de manutention importants.

Du point de vue technique, il est désirable de pousser beaucoup plus qu'on ne l'a fait jusqu'à ce jour, la normalisation des aménagements de confort, afin de réaliser en très grande série, par une fabrication industrielle standardisée, le groupement en un seul élément de toutes les installations nécessaires à l'équipement ménager intérieur d'une habitation.

Eugène E. Beaudouin

Gesamtansicht von Osten während des Baus / Vue d'ensemble du chantier, prise de l'est / From the east under construction

